

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice:10  
Présents : 9

DELIBERATION N° 36 -2015

Séance du mercredi 4 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le mercredi 4 novembre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 octobre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Admission état de non valeurs

Le Maire présente l'état de non valeurs transmis par le receveur municipal. Il explique que le receveur municipal n'a pu procéder au recouvrement des pièces portés sur cet état et demande l'admission en non valeurs de ces pièces pour un montant total de 51,99 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- décide de statuer sur l'admission en non-valeurs des titres présentés sur l'état du trésorier,
- dit que le montant total de ces recettes s'élève à 51,99 €,
- dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré, le 4 novembre 2015

Le Maire

Rémi COSTORIER

